



*« DEPUIS NOS SOURCES,
CAP VERS L'HORIZON! »*

Rapport annuel

*Fédération des francophones de
Terre-Neuve et du Labrador*

2015-2016

30^e du drapeau
Franco-Terre-Neuvien-et-Labradorien



Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

Informations

NDLR : Afin de ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle permettant d'utiliser le masculin avec une valeur neutre.

Crédits photo : FFTNL, ARCO, Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Octobre 2016

Cette publication a été rendue possible grâce à l'appui financier du ministère de Patrimoine canadien.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



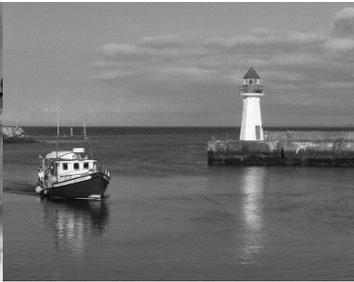
Table des matières



| | |
|--|-----------|
| La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador ----- | 5 |
| Les membres de la FFTNL ----- | 6 |
| Les présidences de la FFTNL ----- | 7 |
| Événements importants dans l’histoire de la francophonie provinciale ---- | 9 |
| Conseil provincial et Bureau de direction ----- | 13 |
| Parole de la direction ----- | 14 |
| Le mot de la présidente----- | 14 |
| Le mot du directeur général ----- | 16 |
| Gestion de la corporation ----- | 18 |
| Ressources humaines ----- | 18 |
| Gouvernance ----- | 19 |
| Financement des projets ----- | 20 |
| Représentation, sensibilisation et réseautage ----- | 21 |
| Concertation et communication ----- | 23 |
| Rédaction de projets (mise en œuvre du PDG 2014-2019) ----- | 27 |
| Gestion des projets ----- | 28 |
| Économie ----- | 28 |
| Services et communication ----- | 28 |
| Identité culturelle ----- | 30 |
| Immigration francophone ----- | 33 |
| Santé en français ----- | 35 |
| Le secrétariat permanent ----- | 34 |
| Le Prix Roger Champagne ----- | 37 |
| Historique ----- | 37 |
| Prix Roger Champagne 2013 – La Récipiendaire ----- | 39 |
| Les récipiendaires du Prix Roger Champagne ----- | 41 |



LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR



Fédération des francophones
de Terre-Neuve et du Labrador



La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador Inc. est un organisme provincial voué à la défense des droits des communautés francophones et acadiennes à Terre-Neuve-et-Labrador. La Fédération regroupe ses membres pour faire de la concertation et de la sensibilisation pour l'ensemble des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle a pour mission de promouvoir la francophonie de la province et de faciliter son développement.

Fondée en 1973, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador est un organisme sans but lucratif qui œuvre pour la promotion du fait français dans la province. Ses bureaux sont situés à Saint-Jean de Terre-Neuve, siège du gouvernement provincial et des instances

fédérales régionales auprès desquelles elle intervient pour représenter les intérêts de sa communauté francophone vivant en situation minoritaire.

Porte-parole officielle de la francophonie de la province, la FFTNL représente les intérêts de ses six organismes membres qui se réunissent en conseil d'administration deux fois par année. Son financement est principalement assuré par le ministère du Patrimoine canadien, en vertu de la Loi sur les langues officielles. Liaison entre ses membres, mise en œuvre des dossiers à caractère provincial et création de partenariats constituent l'essentiel de ses fonctions.





Les membres de la FFTNL



L'Association régionale de la Côte-Ouest (ARCO) œuvre dans la région de la péninsule de Port-au-Port;



L'Association francophone du Labrador (AFL) œuvre dans la région de l'ouest du Labrador;



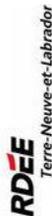
L'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ) œuvre dans la région de la péninsule d'Avalon;



La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador représente les intérêts des parents;



Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL) œuvre pour la construction identitaire de la jeunesse francophone de la province;



Le RDÉE TNL vise à renforcer le marché du travail et à diversifier l'économie à travers le soutien aux entreprises et à la création d'entreprises, ainsi que par la promotion du tourisme à TNL sur les marchés francophones.



Les présidences de la FFTNL



- Roger CLARK, 1973-1975 Président fondateur



- Peter HEFFERNAN, 1975-1978



- Robert CORMIER, 1978-1979

- Roger CHAMPAGNE, 1979-1981

- Roger ROY, 1981-1984



- Robert CORMIER, 1984-1986

- Claude DESROCHERS, 1986-1990

- Mireille THOMAS, 1990-1995

- Jean-Guy DIONNE, 1995-2005

- Julio CUSTODIO, 2005-2013



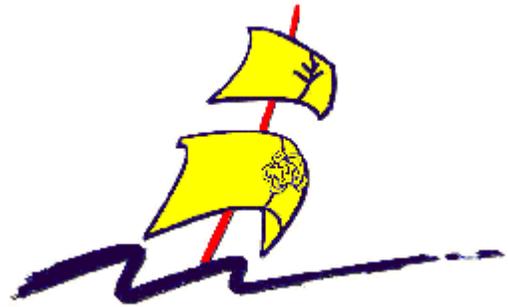
- Cyrilda POIRIER, 2013-aujourd'hui



En vertu de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement fédéral a l'obligation d'assurer des services bilingues dans ses ministères et de contribuer au développement des communautés de langue minoritaire. La FFTNL participe avec le ministère du Patrimoine canadien à la mise en œuvre de ces articles. Elle assure le lien entre les ministères fédéraux et la communauté francophone et acadienne de la province.

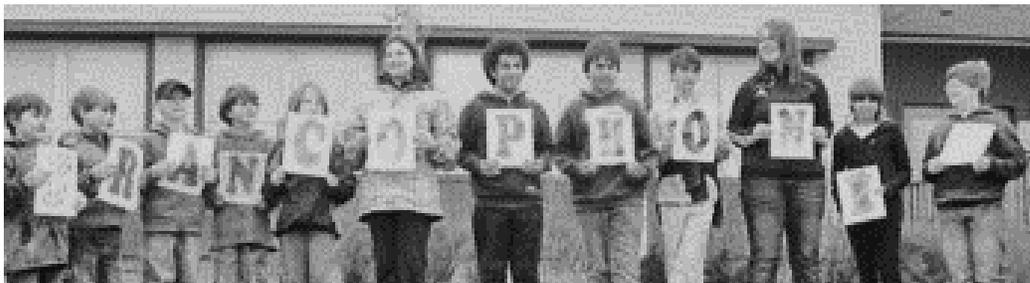
La Fédération des francophones est composée de trois instances décisionnelles, soit le Bureau de direction (BD), le Conseil provincial (CP) et l'Assemblée générale annuelle (AGA). Le Secrétariat permanent (la direction générale et son équipe de soutien) est situé à Saint-Jean. Il est responsable d'accomplir le travail quotidien des activités de la FFTNL, de faire avancer les dossiers spécifiés par le CP, le BD et l'AGA, de gérer toute correspondance de la FFTNL et d'accomplir toute tâche qui lui est confiée par l'AGA, le CP et le BD.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador est membre de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et de la Société nationale de l'Acadie. La FFTNL est représentée au sein du Conseil d'administration de la Fédération culturelle canadienne française et de la Société Santé en Français. Elle fait partie du Comité d'orientation aux affaires francophones et est membre de la Commission Acadie-Québec. Le ministère du Patrimoine canadien (ainsi que tous les partenaires fédéraux) et le Bureau des services en français (ainsi que tous les partenaires provinciaux) sont ses principaux interlocuteurs.



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS L'HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

- 1971** Fondation de la première association francophone de la province, Les Terre-Neuviens Français, à Cap Saint-Georges
- 1973** Création de l'Association francophone du Labrador
Création de l'Ordre du bon temps à Stephenville
Création « officielle » de l'Association francophone de Saint-Jean
Création de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
- 1974** Création de l'Héritage de l'Île Rouge à La Grand'Terre
- 1984** Création du journal Le Gaboteur, seul journal de langue française de la province
Ouverture de la première école francophone de la province à La Grand'Terre, l'École Ste-Anne
- 1986** Adoption du drapeau par l'AGA de la FFTNL
La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador devient officiellement membre de la Société Nationale de l'Acadie
- 1987** Première levée du drapeau des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador à la Grand'Terre
Première pelletée de terre pour la construction de l'École Ste-Anne de la Grand'Terre
- 1988** Première levée du drapeau des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador à l'Hôtel de Ville de Labrador City
Création de Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador
- 1989** Création de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador



1992

La FFTNL proclame le 30 mai – Journée provinciale de la francophonie. Première levée du drapeau franco-terre-neuvien-et-labradorien à l'Édifice de la Confédération par le gouvernement provincial

Depuis, le 30 mai de chaque année, les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador célèbrent cet événement dans leurs communautés respectives et à l'Assemblée législative

La radio communautaire du Labrador (CJRM-FM 97.3) entre en ondes à Labrador City

1995

Consolidation du mouvement associatif francophone de la Péninsule de Port-au-Port : création de l'Association Régionale de la Côte-Ouest

Création du Comité (tripartite) d'orientation des affaires francophones (COAF)

Inauguration de la « Route des ancêtres », entre les communautés de La Grand'Terre et Cap Saint-Georges

Inauguration du Centre scolaire et communautaire Ste-Anne de La Grand'Terre

Signature de la première Entente Canada-Collectivité francophone de Terre-Neuve et du Labrador

1996

Reconnaissance, par le gouvernement provincial, du droit des francophones à un Conseil scolaire provincial francophone

1997

Signature de l'Entente Canada-Terre-Neuve-Labrador relative à la gestion scolaire

Création du Conseil scolaire francophone de Terre-Neuve et du Labrador

1998

Signature de l'Entente-cadre Canada-Terre-Neuve et Labrador sur la promotion des langues officielles

1999

Signature par le gouvernement provincial d'un décret déclarant officiellement le 30 mai de chaque année « Journée de la francophonie terre-neuvienne-et-labradorienne »

Signature de la deuxième Entente Canada – Communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve et du Labrador

2000

Création du Réseau de développement économique et d'employabilité

(RDÉE TNL) au sein de la FFTNL

La FFTNL reçoit le Prix Léger-Comeau de la Société nationale de l'Acadie, plus haute distinction de la SNA

2001

Création de la Société du Centre communautaire de Saint-Jean





2002 Annonce de la construction d'un centre scolaire communautaire à Saint-Jean
Annonce de la participation du gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador aux célébrations de 1504-2004 : 500 ans de présence française
Création de la Société 1504-2004 Society au sein de la FFTNL

2003 Création du Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador au sein de la FFTNL

Le drapeau franco-terre-neuvien-et-labradorien flotte, le 30 mai, dans plus de 30 communautés francophones et anglophones de la province

Fusion de l'Association francophone de St-Jean et de la Société du centre scolaire et communautaire de St-Jean

L'AFSJ change de nom et devient l'Association communautaire francophone de St-Jean (ACFSJ)

Première pelletée de terre pour le Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

2004 Année de célébrations provinciales pour reconnaître 500 ans de présence française à Terre-Neuve-et-Labrador et le 100^e anniversaire de l'Entente cordiale dans le cadre de Acadie 400

Mission officielle de la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador en France métropolitaine en compagnie du ministre provincial du Tourisme, de la Culture et des Loisirs, l'honorable Paul Shelley

2005 Inauguration du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents de St-Jean

Signature de l'Accord de collaboration entre le gouvernement du Canada et la communauté francophone et acadienne de Terre-Neuve-et-Labrador

Signature de l'Accord de collaboration entre Saint-Pierre Animation de Saint-Pierre et Miquelon et Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador

2006 Visite officielle de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada à St-Jean et à La Grand'Terre

Élection de Françoise Enguehard à la présidence de la Société Nationale de l'Acadie, la première présidence de l'organisme en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador

Comparution à St-Jean de Terre-Neuve de la FFTNL devant le Comité parlementaire des langues officielles (dont c'était le tout premier déplacement en dehors d'Ottawa)





- 2007** Élection du premier député franco-terreneuvien-et-labradorien, Tony Cornect, à l'Assemblée législative de la province. Lancement du portail Internet de la communauté francophone et acadienne de la province (www.francotnl.ca)
Création du Réseau culturel francophone de Terre-Neuve-et-Labrador par la FFTNL
- 2008** Lancement du DVD promotionnel « Osez Terre-Neuve-et-Labrador », outil de promotion produit conjointement avec le CSFP
Le premier septembre, le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) devient une entité incorporée
- 2009** Création d'un dossier permanent d'immigration francophone
- 2010** Création du Réseau Immigration francophone de Terre-Neuve-et-Labrador
- 2011** Visite officielle de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada à St-Jean
- 2012** Mise en ondes de la radio communautaire CJRM (Rafale FM) dans toute la province
- 2014** Nomination d'un ministre franco-terreneuvien-et-labradorien, l'honorable Tony Cornect, une première dans l'histoire de notre communauté et de la province.
- 2015** Adoption d'une Politique sur les Services en français par le gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador.



Conseil provincial et Bureau de direction

Les membres du conseil provincial et du Bureau de direction sont tous des bénévoles qui ont à cœur notre culture et la survie de nos communautés. Ils proviennent des associations membres de la FFTNL.

Les associations membres de la FFTNL sont L'Association régionale de la Côte-Ouest (ARCO), qui œuvre dans la région de la péninsule de Port-au-Port, l'Association francophone du Labrador (AFL), qui a pignon sur rue à Labrador City même, l'Association communautaire francophone de St-Jean (ACFSJ), qui opère à partir de la capitale provinciale et qui couvre la péninsule de l'Avalon, Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL), qui s'occupe des jeunes de toutes les régions de la province, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL) qui est chargée de représenter les intérêts des parents, et le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador (RDÉE TNL) qui travaille au développement économique des communautés francophones et à améliorer l'employabilité des francophones.



Présidente

Cyrilda POIRIER

Vice-présidente interne

Sophie THIBODEAU

Vice-présidente externe

Mélinda OLIVER-MORAZÉ

Administrateurs

Isabelle PLASSE

Maire-Charles GARNIER

Hermance PAULIN

Mégan FÉLIX

Michael CLAIR

Luc LAROUCHE



PAROLE DE LA DIRECTION

Le mot de la présidente

C'est avec grand plaisir que je vous présente le 42e rapport annuel de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

47 ans, et nous sommes encore à la tâche.

La Loi sur les langues officielles fut adoptée en 1969.

47 ans que cette Loi nous a donné des Droits, Droits dont nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir pu bénéficier depuis ces années.

Mais force est de constater qu'il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour sa pleine application dans nos vies quotidiennes.

Depuis l'an dernier s'est ouverte une nouvelle période dans notre relation avec le gouvernement fédéral. Il ne fait nul doute que cette nouvelle période est plus propice aux discussions entre le gouvernement fédéral et nos communautés, et on ne peut que se réjouir que l'été 2016 fût celui des consultations.

Ces consultations qui furent menées dans nombre de secteurs ne peuvent que nous rassurer sur l'avenir, surtout pour la préparation de la prochaine feuille de route pour les minorités linguistiques qui prendra effet en 2018. Pour celle-ci, on est en droit d'espérer que tout sera en place suffisamment à temps, et non pas au dernier moment comme ce fut le cas en 2013, où nombre d'organismes, surtout sectoriels ont extrêmement soufferts des délais de sa mise



en œuvre, délais ayant été jusqu'à plus de 2 ans pour certains secteurs !

On ne peut donc que s'en réjouir, également, que ces consultations soient menées cette fois-ci bien en amont.

Mais ensuite ?... Ensuite il faut reprendre le chemin...

Nous autres, notamment nos organismes communautaires, ferons notre part dans ce parcours, mais les gouvernements devront aussi faire leur part.

Impossible de ne pas mentionner la problématique de l'absence d'augmentation de nos enveloppes Canada/Communautés provinciales depuis 2004. Resterait-il encore un endroit au pays où l'inflation n'aurait pas mécaniquement réduit drastiquement les capacités opérationnelles de nos organismes ? Honnêtement non, et la situation est devenue intenable, notamment pour les nombreux organismes qui peinent à diversifier leurs revenus, et encore, qui dit diversification dit tâches supplémentaires, lesquelles ne se font pas toutes seules...

Le gouvernement fédéral doit ainsi faire sa part, notamment en améliorant la gestion du dossier des langues officielles. Actuellement sous l'entière responsabilité de Patrimoine canadien, cette situation est problématique puisque ce ministère ne possède aucune autorité vis-à-vis des autres départements fédéraux, et repose uniquement sur leur bonne volonté à collaborer et à respecter leurs obligations linguistiques. Il serait donc



plus que souhaitable que les Langues officielles soient sous la responsabilité directe du Cabinet du premier ministre, ce qui permettrait en plus une meilleure cohérence dans la politique fédérale.

Le gouvernement fédéral a également une très grande responsabilité quant au respect de la Loi sur les langues officielles, en particulier lorsqu'il s'agit des transferts de fonds aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Malheureusement, trop longtemps Ottawa s'est contenté de donner des chèques en blanc sans aucune contrepartie concernant nos communautés.

Dans le transfert des compétences fédérales au terme de la constitution, cela est évident.

Pour exemple, les plaintes que nous (la FFTNL) avons déposées en 2010 et 2012 auprès du Commissariat aux langues officielles après le transfert à notre gouvernement provincial de l'Aide à l'emploi, le Commissaire nous a donné raison sur toute la ligne. Dans son rapport final communiqué en 2015, le Commissariat précise clairement que Service Canada a manqué à toutes ses obligations, les langues officielles ayant été ignorées dans l'accord passé avec la province.

Dans le cadre des PLOE (Programme Langues Officielles en Éducation), après une analyse de la situation menée cette année, il nous est apparu clairement évident que Patrimoine canadien ne faisait pas de suivi sérieux de l'application du Plan d'Action auquel s'était engagé le ministère de l'Éducation provinciale. Cette absence de suivi a laissé dériver une situation, qui ne s'est faite qu'à notre détriment, et en particulier à Terre-Neuve-et-Labrador.

D'autres secteurs devraient aussi inclure une clause pour les minorités linguistiques, comme dans celui de la santé par exemple.

Pourquoi en contrepartie des énormes transferts fédéraux en matière de santé, ne pourrions-nous pas obtenir que soit désignés comme bilingues certains centres de soins déjà existants, au minimum un dans chacune de nos régions francophones provinciales ?

Et il en est de même ainsi en immigration ou dans le domaine de la justice.

Alors on a espoir que la longue série de consultations que nous avons connues cet été permet de mettre en évidence ces problématiques et ces nécessités.

Je me réjouis par ailleurs que la ministre Mélanie Joly, de Patrimoine canadien, semble insister sur les projets en infrastructure communautaires pour les prochaines années. Ce serait définitivement un geste important pour nos communautés de faciliter ce type d'investissements, ce qui compte tenu des besoins de notre communauté, aiderait grandement le développement des services de petite enfance en particulier. Nous ne pouvons donc qu'encourager à concrétiser cette piste de développement communautaire.

Au niveau provincial, je dois saluer le volontarisme de l'honorable Perry Trimper, ministre responsable des affaires francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, pour la mise en œuvre de la Politique provinciale sur les services en français, politique annoncée lors de notre assemblée générale annuelle de l'an dernier. Nos discussions avec lui pour aller en ce sens avancent positivement, et nous espérons quelques concrétisations au bénéfice de nos communautés très rapidement.

Je souhaiterais enfin une nouvelle fois remercier mes partenaires et membres du Bureau de Direction, madame Sophie Thibodeau et madame Mélinda Oliver-Morazé. Nous conservons toutes les trois



une excellente collaboration, guidées par une vision commune de ce qui doit être fait pour le développement et l'avenir de notre communauté.

Je n'oublie pas non plus de souligner le travail mené au quotidien par l'équipe de la FFTNL. Je peux en témoigner, nous avons la chance d'avoir une équipe qui se dévoue quotidiennement à sa tâche, au développement de notre francophonie provinciale, et je tiens à lui adresser mes plus sincères remerciements.

Merci!



Cyrilda Poirier



Le mot du directeur général

DEPUIS NOS SOURCES, CAP VERS L'HORIZON !

C'est toujours un grand plaisir que de revenir dans la péninsule [de Port-au-Port] pour y tenir nos rencontres, cette région, berceau historique de notre francophonie provinciale.

En 1986, il y a 30 ans exactement, nous avons levé pour la première fois notre drapeau communautaire, adopté ici par notre communauté lors d'une assemblée générale annuelle de la FFTNL.

Ce drapeau c'est toujours le nôtre, et aujourd'hui plus qu'hier, nous devons le conserver, le montrer, nous y identifier et le revendiquer !

Ce drapeau n'a aujourd'hui pas pris une ride, pas plus que notre communauté ! J'en profite d'ailleurs pour féliciter pour cela madame Fortin à l'origine de son design, et les décideurs de l'époque pour une telle clairvoyance dans ce symbole qui a su rester aussi moderne après 30 ans.

Mais ce drapeau nous devons admettre que nous ne le revendiquons pas encore suffisamment. Trop souvent encore il est remisé dans une armoire entre deux journées de la francophonie provinciale. Trop souvent, il est complètement absent de la vue de nos jeunes, alors que c'est avec eux que nous devons faire les efforts les plus importants pour qu'ils se l'approprient eux aussi, et faire de sorte que la prochaine génération ne considère pas que c'est seulement le drapeau des anciens.



Depuis bientôt 3 ans, Franco-Jeunes fait un important effort pour que ce drapeau soit présent sur ses matériels promotionnels, mais ce ne peut pas être le combat de Franco-Jeunes seulement.

Chacun de nos organismes a une responsabilité pour contribuer à ce que les membres de nos communautés s'approprient notre premier symbole, celui qui rassemble nos communautés pourtant si éloignées géographiquement les unes des autres.

Chacun de nos organismes devrait veiller à ce que ce symbole soit présent dans toutes ces communications et divers ouvrages, il en va ni plus ni moins de notre identité, et cet engagement reflète l'importance que l'on y met.

Je ne peux donc que saluer la résolution du Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) de se doter d'une politique en matière de symboles, tant il est en effet incroyable que seules 2 écoles sur 5 ont actuellement notre drapeau devant leur édifice, et quasiment aucun à l'intérieur. Car oui, ce sont bien des écoles francophones, et pas seulement des écoles où l'on parle français, du moins c'est ce que cela devrait être, ce pour quoi des combats furent menés par le passé.

Car oui être francophone ce n'est pas seulement parler français. C'est aussi une culture, des références et une vision communautaire. Cela ne nous éloigne pas des francophiles, mais cela doit toujours nous rappeler que nous nous démenons



pour conserver plus que seulement des mots ou des constructions de phrases.

Alors je vous invite ici tous à vous revendiquer au quotidien, et à promouvoir ce symbole dans vos communautés, et vous trouverez toujours la FFTNL pour vous soutenir dans cette mission.

Longue vie et bon anniversaire à notre drapeau !

Je voudrais toutefois terminer en remerciant très sincèrement toute l'équipe de la fédération.

Ce travail fait tout au long de l'année est le fruit de cette équipe, et je dois dire combien je suis fier d'elle, tant chacun apporte sa pierre à l'édifice, et que les éléments s'emboîtent aisément, car chacun y met de la bonne volonté et n'hésite pas à allonger la liste des tâches connexes lorsque l'intérêt de la communauté est présent.

Merci sincèrement à toute cette superbe équipe !



Gaël Corbineau



GESTION DE LA CORPORATION



RESSOURCES HUMAINES

Le recrutement du personnel se fait sur la base des compétences de la ou du candidat (langue écrite et parlée, expériences connexes et/ou formation post secondaire). La situation semble toutefois s'améliorer peu à peu, ce qui est essentiellement dû à un taux de rétention du personnel en hausse.

Au pôle Communications, Leslie Quennehen nous a quittée en juin 2015 après avoir terminé sa période d'un an de son Service civique. Mais elle nous est revenue rapidement, le mois suivant, au poste de Chargée de projets.

Johanna Venturini nous a rejointes en juillet, elle aussi pour une période d'un an dans le cadre du même programme du gouvernement français des Service civiques.

L'apport de ces jeunes du programme Service Civique reste une chance inespérée pour un organisme comme la FFTNL, en nous permettant enfin d'avoir des ressources en communication, après des années disette en ce domaine.

Sans ce programme qui finance en grande partie les revenus de cette personne, il ne

nous serait financièrement impossible de pourvoir à ce poste, alors que les communications ont toujours été le parent pauvre de nos ressources, malgré l'importance stratégique de ce dossier, importance qui croît proportionnellement à la socialisation virtuelle de notre société, le tout avec désormais la nécessité d'être extrêmement réactif sous peine de ne plus être dans l'actualité.

En février 2015, nous avons créé le poste d'Agente de liaison communautaire, avec l'arrivée de Christine Thériault. Ce poste manquait terriblement à la FFTNL, et permet ainsi d'assurer le suivi de certains dossiers qui étaient en souffrance auparavant, dont (liste non exhaustive) le suivi du PDG, des programmes de financements, des démarches politiques ou de l'animation du réseau des directions générales.



GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La 42^e assemblée générale annuelle de la FFTNL s'est tenue à St-Jean sous le thème « **MA LANGUE, S'EN SERVIR C'EST L'ENTRETENIR !** ».

Depuis quelques années, la FFTNL encourage les membres de la communauté à l'utilisation des services en français lorsque ceux-ci sont disponibles. Cette rencontre annuelle fut l'opportunité de le rappeler. Ainsi le Commissariat aux langues officielles a tenu une présentation sur nos droits en matière de services en français.

L'Éducation fut aussi à l'honneur, avec la venue de maître Michel Bastarache. Ancien juge à la Cour Suprême du Canada, il est l'un des plus fins connaisseurs des droits de nos communautés en matière d'éducation, et en particulier en ce qui concerne la jurisprudence qui a suivi l'adoption de l'article 23 de la Charte des Droits et libertés, jurisprudence dont il a lui-même écrit une bonne partie. Lors de sa conférence publique, Monsieur Bastarache aura pu faire bénéficier notre communauté, et ses représentants, de son expertise et de sa longue expérience en la matière, en notamment apportant de nombreux exemples concrets pour étayer ses propos.



En réunion d'affaires, les délégués ont accepté le Rapport annuel et les États financiers vérifiés au 31 mars 2015.

Lors de cette rencontre, les postes de la présidence et de la vice-présidente externe étaient en élection, et Madame Cyrilda Poirier fut reconduite en tant que présidente, et madame Mélinda Oliver-Morazé à celui de vice-présidente externe.



En plus de l'assemblée générale annuelle, au courant de l'année, la FFTNL a tenu deux rencontres du Conseil provincial et trois rencontres du Bureau de direction, en conformité avec les Statuts et Règlements.

FINANCEMENT

Au 1^{er} avril 2015, la FFTNL commençait la seconde année d'un cycle de financement de deux ans (2014-2016).

La programmation annuelle totale accordée par Patrimoine canadien à la FFTNL s'élevait à 264.745 \$.

Financièrement, l'année 2015-2016 fut relativement sereine comparativement aux années antérieures.

La majorité des ententes de financement des réseaux (Réseau Santé en français, et Réseau immigration francophone) sont stables et avec une visibilité qui rassure.

Le Réseau culturel francophone reste avec un financement de base anémique, et comme c'est le cas depuis plusieurs années, la FFTNL doit absorber le déficit annuel structurel. Cette situation reste fragile, car dépend aussi de la bonne santé financière des autres ententes de financements de la FFTNL (Programmation, financements des autres réseaux, et financements des autres projets).

Au final, les États financiers vérifiés au 31 mars 2016 font apparaître un excédent global (tout dossier confondu) de 38.115 \$.

Cet excédent, qui représente 4,4% des revenus est généré par les revenus extérieurs de la FFTNL.

Il s'explique en grande partie par les points suivants :

- L'embauche plus tardive que prévu (en février 2015) de l'Agente de liaison communautaire, ce qui a réduit la charge sur la masse salariale sur une grande partie de l'année.
- Le contrat obtenu avec l'APECA pour la coprésidence du sous-comité Santé de la Commission mixte de Coopération régionale entre le Canada Atlantique et St-Pierre et Miquelon. Ce contrat a contribué pour 9 153 \$ à nos revenus, sans qu'il y ait pour cela de réelles dépenses supplémentaires puisque nous étions déjà actifs auparavant dans ce dossier, mais sur nos fonds propres.

La Réserve de sécurité financière s'élevait au 31 mars 2016 à 34.280 \$, soit l'équivalent de 3,9% des revenus (contre 25% de réserve recommandée par le gouvernement fédéral).



FINANCEMENT DES PROJETS

| PROJETS APPROUVÉS ET EN OEUVRE | MONTANTS CONFIRMÉS |
|---|--------------------|
| ACCORD DE COLLABORATION ET INTERMINISTÉRIEL | |
| • Dynamise des Arts à St-Jean | 2.500 \$ |
| • Étude sur la gouvernance communautaire | 2.029 \$ |
| • Vivre en Santé de corps et d'esprit | 11.600 \$ |
| • Coopération régionale (Coprésidence du sous-comité Santé - Canada Atl. / St-Pierre et Miquelon) | 9.153 \$ |
| • Rendez-Vous de la francophonie 2016 | 4.500 \$ |
| Sous-total | 29.782 \$ |
| CULTURE | |
| • Réseautage | 35.015 \$ |
| • Folk Festival | 28.810 \$ |
| • Beaumont Hamel | 23.100 \$ |
| • Les Mains dans l'Art | 18.900 \$ |
| • Atelier Improvisation (avec SPM) | 12.100 \$ |
| Sous-total | 117.925 \$ |
| SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX | |
| • Réseau santé en français de Terre-Neuve et du Labrador (Réseautage) | 94.702 \$ |
| • Adaptation service de santé | 30.770 \$ |
| • Vivre en santé | 2.500 \$ |
| • Promotion de la santé | 21.539 \$ |
| • Formation linguistique et adaptation culturelle | 10.000 \$ |
| • Santé mentale | 21.400 \$ |
| • Interprétation | 46.000 \$ |
| Sous-total | 226.911 \$ |
| IMMIGRATION FRANCOPHONE ET PROMOTION COMMUNAUTÉS ACCUEILLANTES | |
| • Réseau immigration francophone (Réseautage) | 105.389 \$ |
| • Semaine de l'immigration francophone | 1.756 \$ |
| Sous-total | 107.145 \$ |
| TOTAL | 481.763 \$ |





REPRÉSENTATION,

SENSIBILISATION ET RÉSEAUTAGE

MAI

Levée du drapeau franco-terre-neuvien-et-labradorien devant l'Hôtel de Ville de St-Jean

Pour la première fois, dans le cadre de la Journée de la francophonie provinciale, le Maire de St-Jean a fait une proclamation relative à la francophonie provinciale, et notre drapeau a été levé devant l'hôtel de ville de St-Jean (durant toute une semaine).



JUILLET

Présentation devant le Conseil fédéral Atlantique

La FFTNL a comparu devant le Conseil fédéral de l'Atlantique, et en a profité pour présenter nos actions en matière de services en français (l'enquête annuelle, la promotion de l'utilisation des services) et promouvoir le prêt de fonctionnaires en tant que mesure positive et moyen pour ceux-ci de pratiquer leur français tout en créant des liens avec la communauté et les organismes.



OCTOBRE

Rencontres politiques dans les cadres des élections fédérales

Ce fut l'opportunité de sensibiliser les candidats rencontrés sur la situation des communautés francophones de TNL, et des priorités de nos organismes, en particulier en ce qui concerne les compétences fédérales.

- M. Ken Mc Donald (CBS)
- M. Seamus O'Regan (Mount Pearl)
- Jack Harris (St-Jean)
- M. Nick Whalen (St-Jean)

Politique sur les Services en français (provinciale)

Annoncée par Monsieur Hedderson, secrétaire parlementaire de l'honorable Susan Sullivan, ministre responsable des Affaires francophones, ce samedi 24 octobre en marge de la 42e assemblée générale annuelle la FFTNL et en présence de tous les représentants des régions.

Cette politique est un grand pas dans l'histoire de la francophonie provinciale. Reste à la mettre en œuvre...



NOVEMBRE

Commission mixte de coopération régionale SPM / Canada Atl. à St-Pierre

Depuis octobre 2015, la direction générale de la FFTNL assure officiellement la coprésidence canadienne du sous-comité Santé de la Commission mixte de coopération régionale, tel que mandatée par entente avec l'APECA (2 ans, voire 3).

Cela positionne la FFTNL/RSF au centre des échanges dans ce domaine avec SPM et le Canada.

La FFTNL vise en effet à encourager la collaboration entre SPM et le Canada Atlantique en matière de Santé.



(Hôpital François Dunan de St-Pierre)

FÉVRIER

Réunion entre autorités de Santé de SPM et de TNL

Réunion ayant pour objectif de mettre en place de la Télémédecine entre SPM et St-Jean. Participation du CEO d'Eastern Health et de plusieurs VP. Ce type de projet ne peut que contribuer à renforcer les capacités bilingues d'Eastern Health et donc d'avoir des effets positifs pour nos communautés.

Ce type de réunion dont la FFTNL est l'organisatrice, facilite aussi beaucoup nos relations avec nos propres autorités de Santé, et aide donc aux avancées pour nos communautés.



CONCERTATION ET COMMUNICATION



FRANCO-JEUNES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR (FJTNL)

Tout au long de cette année, la FFTNL a mis en œuvre l'entente de gestion conclue entre la FFTNL et FJTNL.

Conformément à celle-ci, l'employé de la FFTNL qui assure la coordination de Franco-Jeunes, a conduit les activités de l'organisme jeunesse conformément aux objectifs de son mandat.

La FFTNL a par ailleurs à plusieurs reprises mené des activités de représentation et de sensibilisation pour le dossier de la jeunesse, au nom de FJTNL.

INTERNET

Les communications en général, incluant celles sur internet, requièrent un investissement très important en matière de ressources humaines. Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir reconduire le

poste de Service civique du gouvernement français, et grâce à l'intermédiaire de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ).

Cette ressource humaine apporte un soutien indéniable et très apprécié à nos communications.

Notre portail internet (www.francotnl.ca) et nos réseaux sociaux (Facebook & Twitter) sont mis à jour quotidiennement et de manière autant réactive que de possibles.

PLAN DE COMMUNICATION

Le plan de communication adopté par la FFTNL continue d'être mis en œuvre.

Des efforts de tous les instants sont désormais menés pour donner plus de visibilité à nos activités.



Résumés de nos réseaux sociaux

(au 1^{er} octobre 2016)

➤ **FrancoTNL – Francophone de Terre-Neuve-et-Labrador** (généraliste)

 [/FrancoTnl](https://www.facebook.com/FrancoTnl)
1 190 abonnés (+318)

 [@FrancoTnl](https://twitter.com/FrancoTnl)
636 abonnés (+102)

➤ **Vivre à Terre Neuve et Labrador** (Réseau Immigration Francophone)

 [/VIVREaTNL](https://www.facebook.com/VIVREaTNL)
404 abonnés (+175)

 [@VIVREaTNL](https://twitter.com/VIVREaTNL)
137 abonnés (+35)

➤ **Réseau Culturel Francophone TNL**

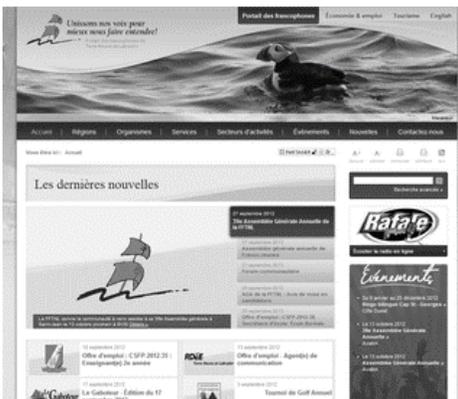
 [/ReseauCulturel](https://www.facebook.com/ReseauCulturel)
1 163 abonnés (+ 65)

 [@ReseauCulturel](https://twitter.com/ReseauCulturel)
238 abonnés (+16)

➤ **Réseau santé en français de TNL**

 [/SanteTNL](https://www.facebook.com/SanteTNL)
98 abonnés (+43)

 [@SanteTNL](https://twitter.com/SanteTNL)
28 abonnés (+1)



RÉDACTION DE PROJETS



MISE EN ŒUVRE DU PDG 2014-2019

Cette année, la FFTNL a œuvré à la continuité des projets en cours, et explore les possibilités pour diversifier son offre, mais aussi ses revenus afin de les sécuriser, le tout en lien avec les priorités énoncées dans le PDG 2014-2019.

Entente de fonctionnement des réseaux

Réseau Santé :



Une année bien plus sereine que les années précédentes, avec un financement (complet, comparativement aux années précédentes) assuré pour quatre années.

Réseau Immigration :



Le Réseau Immigration Francophone (RIF) était dans la troisième année d'une entente de financement pluriannuelle de trois ans avec Citoyenneté et Immigration Canada, ce qui nous a permis de poursuivre les activités et les services de ce réseau.

Le gouvernement provincial ne contribue toujours plus financièrement au RIF depuis les importantes réductions des budgets d'intervention du Bureau de l'immigration et du Multiculturalisme (provincial) depuis 2012.

Réseau culturel :



L'entente de contribution entre la FFTNL et Patrimoine canadien est restée en vigueur pour une troisième année, et octroie une somme de 15.000\$ pour le fonctionnement de base du Réseau Culturel. Cette faiblesse du financement nuie fortement au développement de ce réseau et du secteur artistique francophone provincial.



GESTION DES PROJETS



ÉCONOMIE

Liens maintenus avec le RDÉE TNL

La FFTNL a cessé officiellement d'être requérante du RDÉE TNL en 2009, et celui-ci est membre de la FFTNL depuis 2010.

Un représentant de la FFTNL siège en tant que conseiller communautaire au conseil d'administration du RDÉE TNL.

SERVICES ET COMMUNICATION

Enquête sur la qualité des services en français

La FFTNL a publié sa quatrième enquête sur la qualité des services en français dans les bureaux officiellement bilingues du gouvernement fédéral et agences fédérales.

Le service fut évalué par téléphone, en personne et par courriel. Il peut maintenant être comparé sur plusieurs années.

Les résultats des enquêtes sont disponibles sur www.francotnl.ca/EnquetesServicesEnFrancais



Rendez-Vous de la francophonie 2016

Les Rendez-vous de la Francophonie font partie des manifestations entourant la Journée internationale de la Francophonie (20 mars), organisée chaque année partout dans le monde pour promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles.

En partenariat avec les associations locales et la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, la FFTNL a coordonné la communication des 150 activités qui se sont déroulées dans nos communautés du 3 au 23 mars 2016.



Aînés – Atelier Vivre en santé de corps et d'esprit

Un atelier interactif pour les aînés concernant les saines habitudes de vie (nutrition, activité physique et engagement communautaire) qui a été offert dans les trois régions francophones de la province en décembre 2015. Une trentaine d'aînés y ont assisté.



Gouvernance communautaire

Le Conseil provincial de la FFTNL a résolu que soit menée une étude de notre gouvernance communautaire. Cette étude devra : 1) Établir un diagnostic de la situation actuelle dans sa globalité, et de chaque organisme concerné en particulier ; 2) Explorer les possibilités d'optimisation des ressources du secteur associatif francophone dans sa globalité et pour chaque organisme individuellement, tout en conservant le même niveau de service rendu.

Déposé auprès du Conseil provincial de la FFTNL, le rapport final fera état de la situation, et proposera éventuellement des réformes du secteur associatif communautaire francophone de TNL. Un Comité de suivi de 3 bénévoles issus des 3 régions où existent actuellement des organismes financés par PCH sera constitué. Pour éviter tout conflit d'intérêts, aucun de ceux-ci ne sera membre du CA ou rémunéré de quelque façon que ce soit de la FFTNL ou d'un de ses membres. Ils seront reconnus pour connaître la communauté et le secteur communautaire francophone provincial. La FFTNL gèrera uniquement la logistique sous les directives dudit comité.

IDENTITÉ CULTURELLE

Beaumont-Hamel... le sacrifice d'une nation

La 1^{re} année de ce projet pluriannuel aura vu l'écriture du script de cette pièce de théâtre ayant pour thématique la tragique bataille de Beaumont-Hamel.



Espace Franco 2015

L'Espace Franco 2015 a offert un lieu de diffusion de grande qualité et a rémunéré 30 artistes de la scène et des arts visuels de la province et du Canada français. Pour l'édition 2015, nous avons fait le nécessaire pour continuer à offrir une rémunération qui respecte ce qui se fait ailleurs dans l'industrie. Les artistes franco-terreneuviens et labradoriens connaissent et apprécient la tenue de ce genre d'évènement, car il permet, en plus de performer, de créer un réseautage important avec des acteurs majeurs de l'industrie de la musique et des arts.

NL Folk Festival

Espace Franco 2015

8 août

Marie-Jo Power...10h30
Ombres Chinoises...11h15
Jenna Maloney...11h40
Pascal Asselin...12h15-45
Chris Driedziec & Sabrina Roberts...13h30
Mary Barry...14h30
Duane Andrews...15h15

Espace Franco

Laura Penney...10h15
Les Benoits...11h00
Shabada...11h45
Fergus Brown O'Byrne...12h30
Justin Burnett...13h15
Tracey Fowler...15h30
Colleen Power...14h45
Emma June...15h30

FFTNL
Heritage
Canada
Patrimoine
Canada
Terreneuve
Labrador
Quebec



Jour de la francophonie provinciale 2015

Organisation (avec partenaires) de jeux entourant la journée de la francophonie 2015.

Formation en improvisation théâtrale et échange avec SPM

Projet d'échange avec St-Pierre et Miquelon autour d'ateliers en Improvisation, animé par des spécialistes de la LNI (Ligue nationale d'Improvisation).

En deux étapes, la 1^{re} à St-Jean, et la 2^{de} à St-Pierre, 8 personnes de la communauté de TNL ont pu être formées comme agents multiplicateurs.

Formation par des acteurs professionnels (oui il gagne leur vie comme ça!).



Les Mains dans L'Art

Initiation à la bijouterie

Cet atelier se veut une introduction à la bijouterie traditionnelle et ses techniques ainsi qu'une invitation à découvrir le monde méconnu de cet art millénaire.

L'événement s'articule autour d'un projet unique de bijouterie, à savoir un pendentif en métal.



IMMIGRATION FRANCOPHONE

Sensibilisation des employeurs

Pendant l'année financière 2015-2016, le RIF-TNL s'est occupé de sensibiliser les employeurs dans certaines régions de la province sur les apports des nouveaux arrivants francophones. Des rencontres et présentations auprès des employeurs se sont tenues entre autres à Goose Bay et Saint-Jean. De plus, le RIF-TNL demeure membre actif de plusieurs chambres de commerce à travers la province au sein desquelles le travail de sensibilisation se fait en continuation. La coordonnatrice a siégé jusqu'en juillet 2015 sur le Comité du marché du travail du St-John's Board of Trade.

Initiatives de sensibilisation communautaire

Le RIF-TNL a proposé plusieurs activités de sensibilisation aux membres de la communauté immigrante et francophone de la province. Entre autres, un souper communautaire avec comme thème les « Saveurs du Maghreb », une séance de préparation au test de citoyenneté, et une rencontre entre des intervenants ayant



parrainé des réfugiés syriens à Corner Brook et les participants de la Rencontre jeunesse provinciale en collaboration avec

Franco-Jeunes étaient à l'ordre du jour. Ces activités ont été organisées en collaboration avec les associations francophones communautaires de la province, Franco-Jeunes et RDÉE TNL.

Semaine nationale de l'immigration francophone



La Semaine nationale de l'immigration francophone a été fêtée à travers la province la première semaine de novembre 2015 pour célébrer les apports des nouveaux arrivants et la richesse de la diversité francophone du Canada. Les activités organisées en province et en partenariat avec plusieurs membres du RIF-TNL, y compris la FCFA, le RDÉE TNL, le Commissariat aux langues officielles (CLO), Work Global Canada et les associations communautaires locales étaient les suivantes : la création d'une liste de lecture « Musique du monde » pour refléter la diversité de la communauté francophone et un concours de devinettes pour les élèves de l'École Notre-Dame-du-Cap, et l'École Sainte-Anne, la diffusion d'un mini-projet vidéo « Une leçon, un conseil » dans le but d'améliorer la capacité d'accueil de nos communautés, la projection du film « Welcome » de Philippe Lorient, un atelier, une collation et une dégustation danoise à



l'École Sainte-Anne à La Grand'Terre, la contribution et le témoignage de Stella Cengo à l'activité organisée par le CLO au Quai 21 à Halifax avec la participation à distance des membres de la communauté de Saint-Jean, une soirée 5 à 7 pour les employeurs et les nouveaux arrivants de la région de Saint-Jean, un souper communautaire multiculturel participatif à Saint-Jean pour clôturer la semaine avec plats principaux et desserts de huit pays. De plus, pour sensibiliser le grand public, le RIF-TNL a acheté des publicités à la radio anglophone qui ont été diffusées au cours la semaine.

Cours CLIC en ligne pour les nouveaux arrivants

Le RIF TNL travail activement avec la Cité Collégiale d'Ottawa, Memorial University et les associations francophones communautaires pour rendre les cours CLIC en ligne accessible aux nouveaux arrivants dans toutes les régions de la province. Les cours CLIC en ligne sont des cours de français gratuits pour les immigrants au Canada. Les immigrants peuvent suivre ces cours pour perfectionner leur niveau de langue et pour accéder au Test d'évaluation de français (TEF) requis pour demander la citoyenneté au Canada. Les cours CLIC en ligne sont l'équivalent des cours LINC (en anglais) qui sont déjà offerts à TNL. En collaboration avec la Cité Collégiale, le RIF TNL fera la promotion des cours CLIC en ligne à travers la province afin de permettre aux nouveaux arrivants de : perfectionner leur français, accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la langue, et appartenir à la communauté francophone de la province. Le lancement des cours CLIC est prévu au printemps 2016.

Révision du Guide des nouveaux arrivants de TNL

Au cours de l'année 2015, le Guide des nouveaux arrivants de TNL a été revu avec l'aide de Geneviève Lapierre de MFK Solutions. De nombreux changements ont été apportés au contenu et à la mise en page. Ce guide est une ressource incontournable qui aidera les nouveaux arrivants de la province à découvrir la société canadienne ainsi qu'à s'établir et s'intégrer dans leur nouvelle vie à TNL. Que ce soit pour trouver un logement, une école de qualité pour leurs enfants ou un emploi, les nouveaux arrivants y trouveront une panoplie de ressources, dont certains services gratuits et en français.



SANTÉ EN FRANÇAIS

Activités de réseautage

Au cours de l'année 2015-2016, le rapprochement avec les régies de santé qui desservent nos communautés francophones a été le point central de nos actions. Nous avons pu tisser et/ou fortifier des liens avec la régie de Labrador-Grenfell, de l'Ouest et de l'Est lors de nos rencontres de décembre. Étant toujours dans la phase de sensibilisation des besoins des francophones auprès des autorités de santé, chaque rencontre est un pas dans la bonne direction. De plus, ces trois régies ont accepté de mettre leur logo respectif à notre Passeport Santé ce qui renforce d'autant plus le lien de collaboration que nous travaillons à développer avec eux.

Saint-Pierre et Miquelon (SPM)

Les actions de réseautage de l'année dernière ont porté fruit puisque des liens officiels ont été créés entre le RSFTNL, la FFTNL et SPM. En effet, nous avons obtenu la coprésidence du sous-comité de travail en santé de la Commission mixte de coopération régionale – Canada – France (Saint-Pierre et Miquelon). Nous avons alors pour tâche principale de coordonner l'élaboration d'un plan d'action annuel et sa mise en œuvre en collaboration avec les acteurs du dossier santé à Saint-Pierre et Miquelon et au Canada Atlantique. De plus, notre volonté de développer la collaboration entre SPM et la régie de l'Est a fait de grands pas cette année : nous pensons qu'en travaillant ensemble, nous pourrions améliorer la situation au bénéfice de tous. Quelques rencontres de travail ont eu lieu pour faire avancer des dossiers communs, tels que la télémédecine.

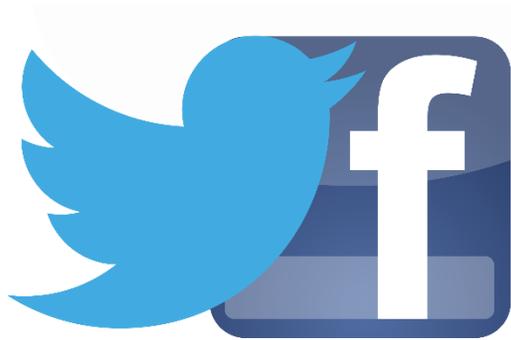
Santé mentale

Ce projet a pour objectif d'outiller et de renforcer la capacité de discernement de la communauté (incluant le secteur scolaire) en santé mentale par le déploiement du programme des premiers soins en santé mentale auprès des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet en est à sa deuxième année. Avec notre propre formateur accrédité pour la formation des Premiers soins en santé mentale en interaction avec les jeunes, 37 personnes à travers la province ont pu recevoir leur certification. De plus, 14 personnes ont reçu leur certification suite à la formation des Premiers soins en santé mentale pour adultes offertes par la formatrice de la Nouvelle-Écosse.



Communications

Le lancement de la page Facebook en juillet nous a permis d'être plus actifs dans les réseaux sociaux et de rendre disponible pour nos communautés différentes informations, capsules et vidéos touchant divers sujets. Au total, plus d'une centaine de publications depuis juillet.

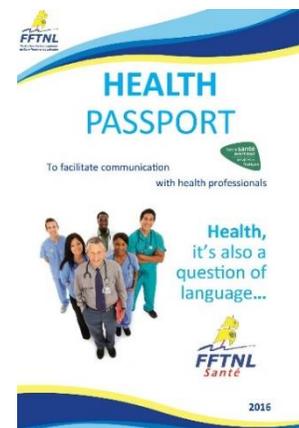


Interprétation et accompagnement (Phase 2)

Toujours en visant un meilleur accès aux services de santé en français, il a été possible de faire passer des sondages régionaux auprès de la communauté franco-terre-neuvienne-et-labradorienne et de collecter des témoignages par vidéos dans la 2e phase d'intervention. Les résultats ont été présentés lors des rencontres avec les Régies de la santé de Labrador-Grenfell, de l'Ouest et de l'Est de TNL entre le 2 et 5 décembre 2015. En plus, un modèle à succès de livraison de services d'Interprétation leur a été présenté. Une courte vidéo et un argumentaire ont été créés conjointement avec le partenariat Communauté en santé du Yukon.

Passeport Santé 2016

Le Passeport Santé est un outil visant à faciliter la communication entre le patient francophone et le professionnel de la santé anglophone et pourvoir la communauté d'un répertoire de ressources. Ce livret regroupe un ensemble de termes médicaux bilingues facilitant le dialogue patient/professionnel de santé. Cette nouvelle édition offre maintenant deux versions, soit du français vers l'anglais pour le patient francophone, mais aussi de l'anglais vers le français pour le professionnel de la santé anglophone.



Plan d'Action 2016-2026

Le RSFTNL a mené cette année une réflexion pour mettre en place un Plan d'action pour la période 2016-2026. Il a alors organisé des rencontres locales dans chacune des régions francophones de la province (Péninsule de Port-au-Port, Labrador et Saint-Jean) pour connaître les priorités et besoins de ces dernières. De plus, la mission, la vision, les valeurs et les axes et résultats stratégiques ont été définis.



LE SECRÉTARIAT PERMANENT

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador



Directeur général : Gaël Corbineau



Directrice Générale Adjointe : Roxanne Leduc



Adjointe administrative



Coordonnateur de FJTNL : Gaston Létourneau





Leslie Quennehen : Chargée de Projets



Johanna Venturini: Agente de communication



Christine Thériault : Agent de liaison communautaire (depuis février 2016)

*Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador
(RSF-TNL)*



Coordonnatrice : Roxanne Leduc



*Réseau de l'immigration francophone de Terre-Neuve-et-Labrador
(RIF-TNL)*



Coordonnatrice : Sarah Parisio

*Réseau culturel francophone de Terre-Neuve et du Labrador
(RCFTNL)*



Coordonnateur : Louis-Christophe Villeneuve



LE PRIX ROGER-CHAMPAGNE

Historique



M. Roger Champagne a assumé la présidence de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador au début des années 80, au moment critique où celle-ci était menacée de disparition. Envers et contre tous, et convaincu de la nécessité d'une représentation de nos communautés sur la scène provinciale, M. Champagne en a assuré la survie.

Toutefois, le destin a tragiquement frappé la famille Champagne et le monde de la francophonie lorsqu'en 1981, Roger et son épouse périssaient suite à un accident de voiture. Professeur à Labrador City et fortement impliqué dans son milieu, son absence se fait encore tristement sentir de nos jours.

En son hommage, la FFTNL a créé en 1983 le prix ROGER CHAMPAGNE qui est remis chaque année à la personnalité francophone ou acadienne s'étant illustrée par son travail dans le développement du fait français à Terre-Neuve-et-Labrador.



Prix Roger-Champagne 2015 – La récipiendaire



Mesdames, Messieurs,

Depuis 1983, le Prix Roger-Champagne récompense une personne s'étant dévouée bénévolement pour sa communauté, pour nos communautés francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.

Aujourd'hui, la 34e récipiendaire a un parcours de bénévole particulièrement étendu au service de nos communautés.

En 2009, après une carrière au sein du gouvernement fédéral qui l'aura emmené de Moncton au Nouveau-Brunswick à ici, à St-Jean de Terre-Neuve, elle décide de prendre sa retraite parmi les siens, et retourne s'installer à La Grand'Terre, là où elle est née, pour s'occuper de ses proches.

Mais y vivre simplement ne lui convient pas, elle souhaite contribuer positivement à sa communauté.

Ainsi, à peine arrivée, elle intègre le conseil d'administration de l'association francophone locale, l'Héritage de l'Île

Rouge, où elle officie encore aujourd'hui en 2015.

Soucieuse que sa région de la côte ouest y conserve sa représentation, en 2008 elle se fait élire au Bureau de Direction de la FFTNL, et y assurera la fonction de vice-présidente externe jusqu'en 2013.

Mais les défis ne lui font pas peur, et elle n'hésite pas à s'investir sur plusieurs fronts en même temps.

Depuis 2010 et sans discontinuer, elle siège au Conseil d'administration de l'Association Régionale de la Côte-Ouest. Cet engagement à l'ARCO, lui sert de tremplin pour s'impliquer dans des multiples dossiers. Ainsi, elle représente sa communauté depuis 2010 au Comité aviseur du Réseau santé en français de Terre-Neuve-et-Labrador, elle œuvre à lutter contre l'isolement des aînés, et conduit des projets intergénérationnels de façon à valoriser ces aînés et leurs expériences auprès des plus jeunes. Avec l'École Ste-Anne, elle sensibilise les élèves à l'inclusivité.



Dans sa communauté de La Grand'Terre, elle souhaite apporter sa pierre aux services offerts aux résidents de celle-ci, et de 2010 à 2015, devient ainsi membre du Comité de services locaux.

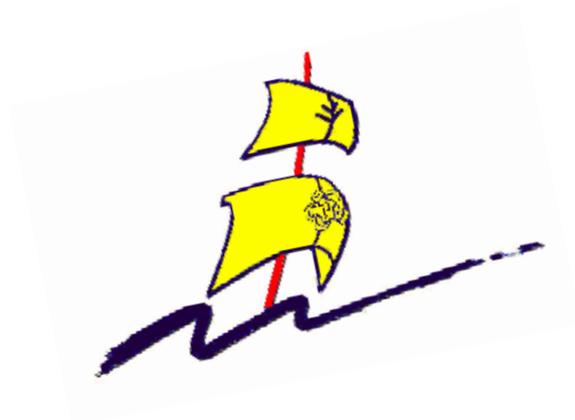
Mais l'Éducation de notre communauté fait aussi partie de ses préoccupations et de ses priorités. De 2012 à 2015, elle se mobilise donc tout naturellement dans ce dossier, et sera membre du conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial.

Éternelle insatiable, sa contribution ne devait pas être suffisante à ses yeux. De 2011 à 2013, elle siège au conseil d'administration du Port Au Port Economic Development Association, et en 2011 toujours, elle devient la représentante francophone pour la province au comité d'évaluation pour les projets Nouveaux Horizons de Service Canada. Elle y défend avec succès les projets de nos organismes francophones, et le fera jusqu'au terme de son mandat en 2014.

Au regard de sa contribution à notre francophonie et à sa communauté, c'est donc avec un très grand plaisir et avec fierté que nous remettons le Prix ROGER CHAMPAGNE 2015 à Madame Eileen Rafuse.

Discours prononcé par Mme Cyrilda POIRIER lors de la remise du prix.

Toute l'information sur ce Prix et ses récipiendaires est disponible à l'adresse www.francotnl.ca/Prix-Roger-Champagne



Les récipiendaires du Prix Roger Champagne



1983 M. Jean-Guy Labbé (Labrador)

1984 Mme Marina Simon (Côte-Ouest)

1985 Mme Géraldine Barter (Côte-Ouest)

1986 M. Robert Cormier (Côte-Ouest)

1987 M. Jean-Guy Dionne (Labrador)

1988 M. Émile Benoit, docteur en droit – honoris causa (Côte-Ouest)

1989 Mme Angela Moore (Côte-Ouest)

1990 Mme Marie Félix (Côte-Ouest)

1991 M. Claude Desrochers (Labrador)

1992 M. Cornelius Barter (Côte-Ouest)

1993 Mme Pearl Lee (Labrador)

1994 Mme Yolande Lono (Saint-Jean)

1995 Mme Velma Félix (Côte-Ouest)

1996 Mme Mireille Thomas (Saint-Jean)

1997 M. Joseph Benoit (Côte-Ouest)

1998 M. Richard Charron (Saint-Jean)

1999 Mme Andrée Fougère-Thoms (Saint-Jean)

2000 M. Mark Cormier (Côte-Ouest)

2001 Mme Jenny Fenwick (Côte-Ouest)

2002 Mme Edna Hall (Côte-Ouest)

2003 M. Julio Custodio (Labrador City)

2004 Mme Reine Conway (Saint-Jean)

2005 Mme Lise Boucher (Labrador)

2006 Mme Jeannette Planchat (Saint-Jean)

2007 Mme Charlotte Cayouette (Labrador)

2007 M. Paul Charbonneau (à titre posthume)

2008 Mme Gillianne Beaulieu (Saint-Jean)

2009 Mme Julie Cayouette (Labrador)

2010 Mme Sylvia Oliver (Côte-Ouest)

2011 Mme Nancy Boutin (Labrador)

2012 Mme Rose Verge (Saint-Jean)

2013 Mme Françoise Enguehard (Saint-Jean)

2014 Mme Sophie Thibodeau (Labrador)

2015 Mme Eileen Rafuse (Côte-Ouest)

